

Image not found or type unknown



Licenciment abussif patron parti a l etranger

Par **rivyyy_old**, le **03/12/2007 à 18:40**

bonjour, aimerai avoir vos lumiere et aide.

je represente mon pere, il s est fais licencier en decembre 2005, suite a la condamnation de son patron le 19/02/07,pour licensiment abussif. je me suis prresenté au tribunal de commerce sans resultat et qu il y avait un delai avant de passé par le tribunal de comerce d un ans apres la condanation, ou de passe par le tribunal d instance. la je ne sais plus quoi faire et sollicite votre aide.

cordialement

Adelino